

des Licences accordées par le Gouvernement pour le temps d'alors ou par toute autre personne par lui dûment autorisée à cet effet, aux Traversiers entre Québec et la *Pointe Lévi*, ou les lieux voisins sur la rive opposée du Fleuve.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, ait la permission d'introduire un Bill pour abroger en partie un Acte passé dans la seizième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour pourvoir à un remède contre la Corporation de " *Québec*, dans le cas de dommages à la propriété, par aucune Assemblée, ou " pendant aucun Riot dans la dite Cité."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Dubord*, M. *Stuart*, M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Tessier* et l'Honorable M. *La Terrière*, pour s'enquérir des frais de poursuite dans le cas de Police dans la Cité de *Québec*, et sur la protection que donne en général la Police de la dite Cité, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour encourager l'établissement de Sociétés de Construction dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des Recherches dans les Bureaux d'Enregistrement du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur l'Amendement qui, vendredi dernier, a été proposé d'être fait, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux Discours du Trône à l'ouverture de la présente Session :

Exprimant à Son Excellence le regret que nous éprouvons de ce que depuis la dernière Session la Province a éprouvé une perte sérieuse par l'incendie du Palais Législatif, et par celui de l'Edifice dont on s'était ensuite temporairement assuré l'usage pour les séances du Parlement, et la remerciant de ce que l'on a pris, pour notre réception, les meilleurs arrangements que permettaient de telles circonstances :

Assurant à Son Excellence que cette Chambre concourt bien sincèrement dans les sentiments de loyauté envers Sa Majesté la Reine, Notre Très Gracieuse Souveraine, et de sympathie avec la Mère Patrie, qui ont été si généralement manifestés dans toute la Province, dans un moment où Sa Majesté n'ayant pu réussir dans les efforts qu'elle n'avait cessé de faire avec le plus grand zèle pour conserver à son Peuple les bienfaits de la paix, en vue des dangers qu'éprouvait un Empire allié, dont l'intégrité et l'indépendance ont été reconnues essentielles à la paix de l'Europe, des vœux que formait son peuple pour le